COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE



AGENCE DES PRISONNIERS DE GUERRE

-	POLITISCHES DEPART.		
	⊕ 1 3, NOV1914 ↔		
	Nº IX-6.3.		

Genève, le	19

Au Département Politique Fédéral,

Monsieur le Président,

La question de l'échange des prisonniers de guerre grièvement blessés, incapables de reprendre du service, nous préoccupe et préoccupe beaucoup de familles qui se sont adressées à nous.

Nous nous sommes adressés à co-sujet oux Comitée centraux à Croix-Rouge de Berlin et de Bordeaux, sans avoir encore obtenu de réponse positive. Si la Suisse, qui a pris la généreuse initiative d'organiser le rapatriement des Civils non mobilisables, voulait encore tenter d'obtenir des gouvernements intéressés, l'autorisation de rapatrier en nombre égal pette catégorie de blessés, reconnus défénitivement impropres au service, elle rendrait un nouveau et signa lé service à la cause humanitaire et aux pays belligérants, qui n'ont aucun intérêt à conserver chez eux ce genre de blessés. Nous vous serions bien reconnaissants de bien vouloir nous faire connaître vos vues à cet égard.

Veuillez agréer, Monsieur le Fésident, l'assurance de ma haute considération.

1. Président

Among de ma haute

